

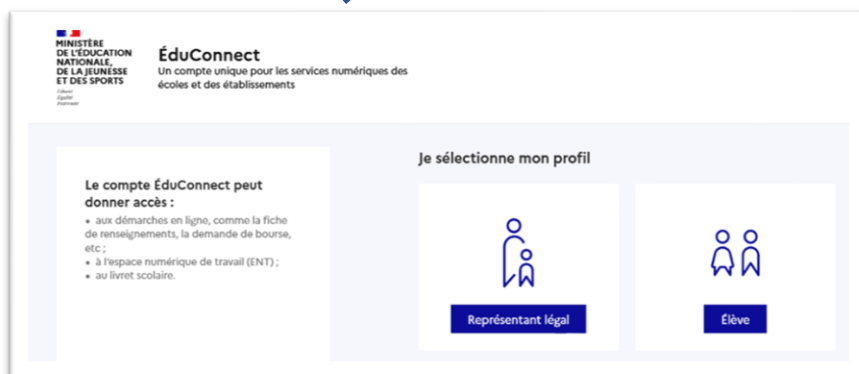


Guide à l'attention des familles

Ce guide vous présente le déroulement de la saisie des intentions provisoires d'orientation et de l'accusé de réception des avis du conseil de classe.

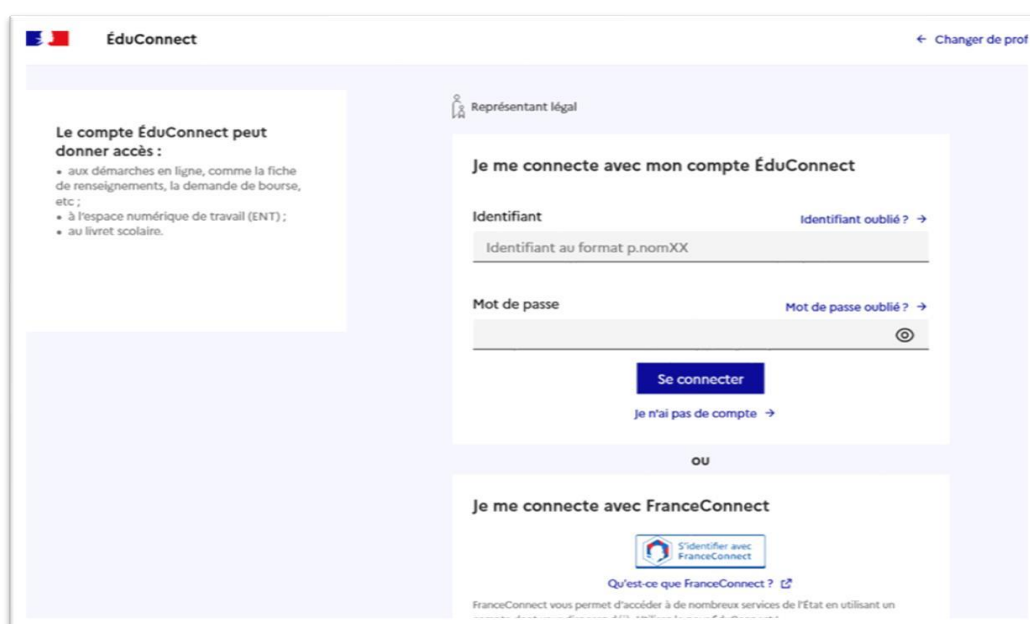
1. Connexion au téléservice

Connexion au compte e-lyco du responsable légal depuis le site du lycée : <https://caroline-aigle.paysdelaloire.e-lyco.fr/>



Le compte d'un représentant légal permet de saisir les intentions d'orientation et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe ;

Le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.



En cas de difficulté de connexion au téléservice vous pourrez prendre contact par mail à l'adresse suivante : rupn.0442899m@ac-nantes.fr

Le cas échéant le représentant légal peut sur son compte Educonnect :

- ✓ rattacher un enfant à son compte ;
- ✓ vérifier son adresse de messagerie ;

Actions à effectuer sur votre compte
Merci de mettre à jour les informations suivantes.

[Rattacher des élèves](#)

[Vérifier l'adresse mail](#)

Ne plus afficher ces alertes à chaque connexion

[Je souhaite les réaliser plus tard](#)

Mes services

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Message de l'établissement
Bienvenue dans Scolarité services

Après la connexion, il faut choisir **ORIENTATION** parmi les services proposés à gauche de l'écran

Une question, besoin d'aide ?

Distance

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Phase provisoire Intentions Courant 2 ^e trimestre	Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre	Phase définitive Choix définitifs Courant 3 ^e trimestre	Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre
--	---	--	---

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 1^{re} générale ;
- 1^{re} technologique ;
- 1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique ».

Si vous choisissez la voie générale, vous ferez connaître au conseil de classe les quatre enseignements de spécialité envisagés et éventuellement un cinquième si celui-ci n'est pas proposé dans l'établissement fréquenté. Dans des situations particulières, les passerelles vers la voie professionnelle sont possibles. Pour préparer ce parcours, prenez rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale. Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera, pour chaque voie d'orientation demandée, son avis (favorable, réservé ou défavorable). Dans le cas de la demande d'accès à la voie professionnelle, il indiquera oui ou non. Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception. Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif. Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep ;
- sur le site [Secondes premières](#) .

[Je saisis les intentions d'orientation](#)

Un calendrier et une présentation de chaque phase permet de se repérer dans les différentes étapes avant de saisir les intentions d'orientation

2. Saisie des intentions provisoires

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des intentions d'orientation :

- ✓ il doit saisir au moins 1 intention ;
- ✓ il peut saisir jusqu'à 10 intentions : 1^{re} générale (et enseignements de spécialité), 1^{re} technologique (et série), 1^{re} préparant au BT métiers de la musique, et une demande d'accès à la voie professionnelle ;
- ✓ seule la 1^{re} technologique peut être sélectionnée plusieurs fois ;
- ✓ le rang détermine l'ordre de préférence ;
- ✓ les intentions doivent être validées afin qu'elles soient prises en compte ;
- ✓ les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation.

Le bouton « + Ajouter une intention » ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, les intentions doivent être validées pour être enregistrées

Comme sur la fiche de dialogue, il est précisé que la procédure ne s'applique pas au redoublement exceptionnel ni aux parcours particuliers, et qu'il convient de contacter le chef d'établissement dans ces situations spécifiques

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (*)

1^{re} générale

1^{re} technologique

1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Annuler Valider

La sélection d'une voie se fait naturellement dans l'ordre de préférence. Le rang peut être toutefois modifié (voir page 10).

A/ Première générale et choix des enseignements de spécialité

En choisissant une voie, les informations complémentaires, comme le choix des enseignements de spécialité, s'affiche en dessous de la sélection de la voie :

The screenshot shows a web form with the following elements:

- Header: "Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (*)"
- Radio buttons for selection:
 - 1re générale
 - 1re technologique
 - 1re préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ
 - Autre parcours : un accès à la voie professionnelle
- Section: "Choix des enseignements de spécialité pour la 1^{re} générale"
- Text: "Vous trouverez des informations sur les enseignements de spécialité sur le site [Horizons 21](#)"
- Yellow callout box: "Lien vers le site Horizons21 pour s'informer sur les enseignements de spécialité"
- Buttons: "Annuler" and "Valider"

Deux listes complémentaires d'enseignements de spécialité sont affichées aux familles, la liste des enseignements proposés dans l'établissement et celle des enseignements proposés hors de l'établissement à la rentrée prochaine.

La sélection des enseignements de spécialité est présentée sous la forme de listes déroulantes « intelligentes ». Pour chacun des quatre choix et éventuellement d'un cinquième hors de l'établissement, le menu déroulant affiche la liste des enseignements de spécialités proposés, dès qu'un enseignement de spécialité est choisi, il n'est plus affiché pour le choix suivant.

Les enseignements de spécialité sont affichés dans la liste déroulante correspondant aux saisies des quatre choix dans l'établissement et éventuellement d'un cinquième hors de

l'établissement :

This screenshot shows a dropdown menu titled "Choix parmi" with the following options:

- HIST-GÉO. GÉOPOLITIQUE & SC. POLITIQUES
- MATHÉMATIQUES
- NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES
- PHYSIQUE-CHIMIE
- SC. ÉCONO. & SOCIALES
- SCIENCES INGÉNIEUR
- SCIENCES VIE & TERRE
- Arts**
- ARTS DU CIRQUE
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER)
- ALLEMAND
- ANGLAIS
- ANGLAIS MONDE CONTEMPORAIN

Below the list are five dropdown menus, each with the text "Veuillez choisir un enseignement de spécialité" and a selection button (x).

This screenshot shows the "Enseignements de spécialité en établissement : (*)" section with four dropdown menus, each with the text "Veuillez choisir un enseignement de spécialité" and a selection button (x).

Below this is the "Enseignement de spécialité hors établissement :" section with one dropdown menu, also with the text "Veuillez choisir un enseignement de spécialité" and a selection button (x).

Buttons: "Annuler" and "Valider"

Attention : La liste des enseignements de spécialité sur le présent guide n'est pas celle proposée au lycée public polyvalent Caroline AIGLE.



Le représentant ne peut choisir qu'une seule déclinaison pour les enseignements Arts, LLCER et LLCA.

Enseignements de spécialité proposés au lycée public polyvalent Caroline AIGLE :

Histoire-Géographie, Géopolitique et sciences politiques
Humanités, littérature et philosophie
Mathématiques
Numérique et sciences informatiques
Sciences de la vie et de la Terre
Sciences économiques et sociales
Sciences physiques – Chimie
Anglais – monde contemporain

Pour vous aider dans votre choix et découvrir le détail de ces enseignements :

<https://caroline-aigle.paysdelaloire.e-lyco.fr/enseignement-general-et-technologique/>

✓ l'enseignement de spécialité est affiché après la sélection ;

Enseignements de spécialité en établissement : (*)

PHYSIQUE-CHIMIE	▼	x
Veillez choisir un enseignement de spécialité	▼	x
Veillez choisir un enseignement de spécialité	▼	x
Veillez choisir un enseignement de spécialité	▼	x

Enseignement de spécialité hors établissement :

Veillez choisir un enseignement de spécialité	▼	x
---	---	---

Annuler Valider

Possibilité de modifier la sélection

✓ l'enseignement de spécialité sélectionné n'est plus affiché pour le choix suivant ;

Enseignements de spécialité en établissement : (*)

PHYSIQUE-CHIMIE	▼	x
Veillez choisir un enseignement de spécialité	▼	x

Choisir parmi

- HIST-GÉO. GÉOPOLITIQUE & SC. POLITTIQUES
- MATHÉMATIQUES
- NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES
- SC. ÉCONO. & SOCIALES
- SCIENCES INGENIEUR
- SCIENCES VIE & TERRE

Arts

- ARTS DU CIRQUE

Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER)

- ALLEMAND

Valider

Physique-chimie n'est plus affiché dans la liste pour le choix d'un deuxième enseignement de spécialité

Enseignements de spécialité en établissement : (*)

PHYSIQUE-CHIMIE

MATHÉMATIQUES

SCIENCES VIE & TERRE

Veillez choisir un enseignement de spécialité

Enseignement de spécialité hors établissement :

Veillez choisir un enseignement de spécialité

Annuler Valider

Le choix pour la 1^{re} générale peut être validé uniquement avec la sélection de quatre enseignements de spécialité, l'ajout d'un cinquième enseignement n'est pas obligatoire et n'empêche pas la validation :

Choix des enseignements de spécialité pour la 1^{re} générale

Vous trouverez des informations sur les enseignements de spécialité sur le site [Horizons 21](#)

Enseignements de spécialité en établissement : (*)

PHYSIQUE-CHIMIE

MATHÉMATIQUES

ALLEMAND

Veillez choisir un enseignement de spécialité

Champ obligatoire

Enseignement de spécialité hors établissement :

Veillez choisir un enseignement de spécialité

Annuler Valider

Un message d'alerte informe de l'obligation de choisir quatre enseignements de spécialité pour valider le choix pour la 1^{re} générale

Choix d'un enseignement Arts ou LLCER ou LLCA :



Choisir parmi

vices

HIST-GÉO. GÉOPOLITIQUE & SC. POLITTIQUES

NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES

SC. ÉCONO. & SOCIALES

SCIENCES INGENIEUR

Arts

ARTS DU CIRQUE

Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER)

ALLEMAND

ANGLAIS

ANGLAIS MONDE CONTEMPORAIN

Veillez choisir un enseignement de spécialité

Enseignement de spécialité hors établissement :

Veillez choisir un enseignement de spécialité

Annuler Valider

Attention : Un tel choix ne peut se faire que sur un autre établissement, le lycée Caroline AIGLE ne proposant pas ces enseignements , sauf LLCER Anglais Monde Contemporain .

Une seule déclinaison pour les enseignements Arts, LLCER et LLCA peut être choisie. Dès qu'une déclinaison est choisie l'enseignement Arts, LLCER ou LLCA n'est plus affiché dans la liste pour le choix suivant.

Choix éventuel d'un cinquième enseignement de spécialité hors de l'établissement parmi la liste des enseignements proposés :

A dialog box with a title bar containing 'PHYSIQUE-CHIMIE' and a close button. Below the title bar, there is a section 'Choisir parmi' with a list of subjects: BIOLOGIE-ÉCOLOGIE, ÉDUCATION PHYSIQUE, PRATIQUES ET CULTURE SPORTIVES, HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE, Littératures, langues et culture de l'Antiquité (LLCA), GREC, and LATIN. Each subject has a corresponding 'x' button to its right. At the bottom of the list, there is a text prompt 'Veuillez choisir un enseignement de spécialité' and another 'x' button. At the bottom of the dialog box, there are two buttons: 'Annuler' and 'Valider'.

Après la validation de la sélection de la 1^{re} générale, le récapitulatif de la sélection est affiché avec les enseignements de spécialité dans l'ordre de la saisie. Il est possible de valider l'intention choisie afin qu'elle soit prise en compte et terminer la saisie ou d'ajouter une intention pour une autre voie d'orientation ou de modifier la sélection :



Attention : La liste des enseignements de spécialité sur le présent guide n'est pas celle proposée au lycée public polyvalent Caroline AIGLE.

The interface shows a sidebar on the left with menu items: 'Actualités', 'Bourse de lycée', 'Orientation', and 'Fiche de renseignements'. The main area is titled 'Intentions d'orientation'. It contains a message: 'Deuxième trimestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.' Below this is a warning box: 'Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte. Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours. Vous pouvez en saisir jusqu'à 11. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.' A quote icon indicates a message: 'Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :'. Below this is a section 'Rang 1' with a list of chosen speciality subjects: '1^{re} générale', 'Enseignements de spécialité choisis : - physique-chimie ; - mathématiques ; - allemand ; - arts du cirque ; - grec (hors établissement)'. There are up, down, and delete icons to the right of the list. A yellow callout box points to the list with the text 'L'intention peut être modifiée'. At the bottom, there is a '+ Ajouter une intention' button, 'Annuler' and 'Valider les intentions' buttons, and a disclaimer: 'Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.'

Les deux listes des enseignements de spécialité proposés en établissement et hors établissement sont affichées suite à la modification de la saisie de l'intention pour la 1^{re} générale pour une nouvelle sélection.

L'annulation de la saisie supprime toutes les intentions saisies et permet de recommencer la saisie :

This screenshot shows the same interface as above, but the 'Rang 1' section is empty, and the '+ Ajouter une intention' button is visible. The 'Annuler' and 'Valider les intentions' buttons are also present, along with the disclaimer at the bottom.

Si une voie d'orientation a déjà été saisie un message indique qu'elle ne peut pas être demandée deux fois, seule la voie technologique peut être demandée plusieurs fois, la saisie peut se poursuivre avec la sélection d'une autre voie d'orientation :

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (*)

- 1^{re} générale
- 1^{re} technologique
- 1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ
- Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

⚠ Vous ne pouvez pas demander deux fois la même voie d'orientation.

B/ Première technologique

→ Rang 2

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (*)

- 1^{re} générale
- 1^{re} technologique
- 1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ
- Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Indiquez la 1^{re} technologique souhaitée : (*)

Pour plus d'informations, cliquez sur le lien correspondant à chaque série technologique.

- 1^{re} STAV ⓘ
- 1^{re} STD2A ⓘ
- 1^{re} STHR ⓘ
- 1^{re} STI2D ⓘ
- 1^{re} STL ⓘ
- 1^{re} STMG ⓘ
- 1^{re} ST2S ⓘ
- 1^{re} S2TMD ⓘ

En cliquant sur ⓘ, l'accès à la page dédiée du site de l'Onisep permet de s'informer sur la série technologique envisagée

Annuler Valider

Après la sélection de la 1^{ère} technologique, la série doit être indiquée, il est possible de choisir plusieurs séries technologiques et de hiérarchiser ces choix

Le choix de la 1^{re} technologique ne peut être validé sans indiquer la série :

Indiquez la 1^{re} technologique souhaitée : (*)

Pour plus d'informations, cliquez sur le lien correspondant à chaque série technologique.

- 1^{re} STAV ⓘ
- 1^{re} STD2A ⓘ
- 1^{re} STHR ⓘ
- 1^{re} STI2D ⓘ
- 1^{re} STL ⓘ
- 1^{re} STMG ⓘ
- 1^{re} ST2S ⓘ
- 1^{re} S2TMD ⓘ

⚠ Champ obligatoire

Annuler Valider

La sélection de la série technologique doit être validée :

Indiquez la 1^{re} technologique souhaitée : (*)

Pour plus d'informations, cliquez sur le lien correspondant à chaque série technologique.

- 1^{re} STAV ⓘ
- 1^{re} STD2A ⓘ
- 1^{re} STHR ⓘ
- 1^{re} STI2D ⓘ
- 1^{re} STL ⓘ
- 1^{re} STMG ⓘ
- 1^{re} ST2S ⓘ
- 1^{re} S2TMD ⓘ

Annuler Valider

Le récapitulatif est affiché après la validation de la sélection de la série technologique :

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1

1^{re} générale

Enseignements de spécialité choisis :

- physique-chimie ;
- mathématiques ;
- allemand ;
- arts du cirque ;
- grec (hors établissement).

Les intentions peuvent être reclassées ou supprimées

Les intentions peuvent être modifiées

Rang 2

1^{re} technologique : 1^{re} ST12D

Ajout d'une série technologique :

Indiquez la 1^{re} technologique souhaitée : (*)

Pour plus d'informations, cliquez sur le lien correspondant à chaque série technologique.

- 1^{re} STAV ⓘ
- 1^{re} STDZA ⓘ
- 1^{re} STHR ⓘ
- 1^{re} ST12D ⓘ
- 1^{re} STL ⓘ
- 1^{re} STMG ⓘ
- 1^{re} STZS ⓘ
- 1^{re} S2TMD ⓘ

Annuler Valider

C/ Première préparant au brevet de technicien métiers de la musique :

→ Rang 4

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (*)

- 1^{re} générale
- 1^{re} technologique
- 1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ
- Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Il n'y a pas d'autres informations à indiquer pour le choix de la 1^{re} BT

En cliquant sur ⓘ, l'accès à la page dédiée du site de l'Onisep permet de s'informer sur le brevet de technicien

Annuler Valider

D/ Autre parcours : accès à la voie professionnelle

Veillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (*)

- 1^{re} générale
- 1^{re} technologique
- 1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ
- Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Vous pouvez préciser le métier ou la formation qui intéresse votre enfant (150 caractères maximum) :

Stage passerelle

Un stage passerelle peut être demandé, si le paramétrage académique l'a autorisé

Annuler Valider

3. Validation des intentions provisoires

Le récapitulatif des intentions d'orientation saisies est affiché et doit être validé pour être enregistré :

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre :
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / (Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 5.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

64 Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1 ↑ ↓ 🗑️
1^{er} général
Évolutions de spécialité choisis :
- physique-chimie ;
- mathématiques ;
- allemand ;
- arts du cirque ;
- grec (hors établissement) →

Rang 2 ↑ ↓ 🗑️
1^{er} technologique : 1^{er} ST2D →

Rang 3 ↑ ↓ 🗑️
1^{er} technologique : 1^{er} STL →

Rang 4 ↑ ↓ 🗑️
1^{er} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » →


Rang 5 ↑ ↓ 🗑️
Autre parcours : un accès à la voie professionnelle
Métier ou formation : informatique
Demande d'un stage possible →

Les intentions ne sont pas enregistrées sans la validation

+ Ajouter une intention

Annuler Valider les intentions

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.



Attention : Si le représentant légal ne valide pas les intentions saisies, celles-ci ne seront pas enregistrées et il n'y aura pas de mails récapitulatifs.

Un récapitulatif des intentions d'orientation saisies et un message sont affichés après la validation de la saisie :

- ✓ transmission d'un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation saisies à chaque représentant légal ;
- ✓ possibilité de modifier les intentions d'orientation saisies jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation.

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Phase provisoire Intentions Courant 2 ^e trimestre	Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre	Phase définitive Choix définitifs Courant 3 ^e trimestre	Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre
--	---	--	---

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 1^{re} générale ;
- 1^{re} technologique ;
- 1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique ».

Si vous choisissez la voie générale, vous ferez connaître au conseil de classe les quatre enseignements de spécialité envisagés et éventuellement un cinquième si celui-ci n'est pas proposé dans l'établissement fréquenté.

Dans des situations particulières, les passerelles vers la voie professionnelle sont possibles. Pour préparer ce parcours, prenez rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera, pour chaque voie d'orientation demandée, son avis (favorable, réservé ou défavorable).

Dans le cas de la demande d'accès à la voie professionnelle, il indiquera oui ou non.

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep [ici](#) ;
- sur le site Secondes premières [ici](#).

[Je consulte ma saisie](#)

lectronique valide est
ant peut la compléter à partir

- ✓ les intentions saisies sont en consultation pour l'autre représentant légal et l'élève ;
- ✓ le courriel récapitulatif est envoyé aux deux représentants légaux, lorsque celui qui a effectué ou modifié la saisie se déconnecte de sa session.

1^{re} technologique : 1^{re} ST12D

Rang 3

1^{re} technologique : 1^{re} STL

Rang 4

1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

Rang 5

autre parcours : un accès à la voie professionnelle
Métier ou formation : informatique
Demande d'un stage passerelle

[Modifier les intentions](#)

Le représentant peut modifier ses saisies jusqu'à la fermeture du service Orientation

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.



Attention : Seul le représentant ayant saisi les intentions peut apporter des modifications :

Courriel reçu par le représentant légal qui a effectué/modifié la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des intentions provisoires d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche que vous avez effectuée en ligne le 19/11/2021 à 13:26, nous vous confirmons par ce message que votre(vos) intention(s) provisoire(s) a(ont) bien été enregistré(s) pour l'élève Prénom NOM.

En voici le récapitulatif :

- Rang 1 : 1re générale

Enseignements de spécialité choisis :

- PHYSIQUE-CHIMIE
- MATHÉMATIQUES
- LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - ALLEMAND
- ARTS DU CIRQUE
- LITTÉRATURE ET LCA - GREC (Hors établissement)

- Rang 2 : 1re STI2D
- Rang 3 : 1re STL
- Rang 4 : 1re préparant au brevet de technicien «métiers de la musique»
- Rang 5 : Voie professionnelle

Précision : Informatique

Demande de stage passerelle

Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement). Le cas échéant le second représentant légal est également informé des intentions enregistrées.

Bien cordialement,

Coordonnées de l'établissement

Courriel reçu par le représentant légal qui n'a pas effectué la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des intentions provisoires d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 19/11/2021 à 13:26 par M. Prénom NOM, nous vous informons par ce message que l'(les) intention(s) provisoire(s) a(ont) bien été enregistré(s) pour l'élève Prénom NOM.

En voici le récapitulatif :

- Rang 1 : 1re générale

Enseignements de spécialité choisis :

- PHYSIQUE-CHIMIE
- MATHÉMATIQUES
- LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - ALLEMAND
- ARTS DU CIRQUE
- LITTÉRATURE ET LCA - GREC (Hors établissement)

- Rang 2 : 1re STI2D
- Rang 3 : 1re STL
- Rang 4 : 1re préparant au brevet de technicien «métiers de la musique»
- Rang 5 : Voie professionnelle

Précision : Informatique

Demande de stage passerelle

Il est possible d'apporter des modifications jusqu'à la fermeture du service Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement), en vous rapprochant du responsable qui a saisi la demande. En cas de désaccord, veuillez contacter immédiatement le chef d'établissement.

Bien cordialement,

Coordonnées de l'établissement

4. Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe

Mes services

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation
- Fiche de renseignements

Phase provisoire Intentions Courant 2 ^e trimestre	Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre	Phase définitive Choix définitifs Courant 3 ^e trimestre	Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre
--	---	--	---

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe vous accusez réception des avis provisoires. Pour préparer votre choix définitif vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale. La participation aux journées portes ouvertes des établissements et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion et de s'informer sur les enseignements de spécialité pour la voie générale, les séries de bac pour la voie technologique et les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés.

Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation
- Fiche de renseignements

Avis provisoires

Deuxième trimestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION
Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :

①

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation

Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au troisième trimestre.

Rang 1 : 1^{re} générale

Avis réservé

Enseignements de spécialité demandés :

- physique-chimie ;
- mathématiques ;
- allemand ;
- arts du cirque ;
- grec (hors établissement).

Recommandations relatives aux enseignements de spécialité envisagés :
Conseil pour Biologie écologie et sciences de la vie et de la terre

Rang 2 : 1^{re} STI2D

Avis favorable

Rang 3 : 1^{re} STL

Avis favorable

Rang 4 : 1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

Avis favorable

Rang 5 : Autre parcours

Accès à la voie professionnelle : oui

Métier ou formation demandé : Informatique
Demande d'un stage passerelle.

Proposition d'un stage passerelle pour préparer le parcours.

Recommandation(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

1^{re} STAV

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

La voie technologique est un projet construit et qu'il faut continuer à préciser

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Réponse en cas de proposition de stage passerelle : (*)

Accord Refus

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (*)

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Valider

L'accusé de réception peut être effectué par l'un ou l'autre des représentants

Les familles peuvent consulter l'avis provisoire pour chaque intention, les recommandations et les motivations du conseil de classe.

5. Connexion du représentant légal n'ayant pas effectué la saisie

Écran de consultation des intentions d'orientation

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre :
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / intention(s) d'orientation.

La saisie a été effectuée par un autre représentant de l'élève. Si vous souhaitez apporter des modifications à cette saisie, veuillez vous rapprocher de lui.
En cas de désaccord, veuillez contacter le chef d'établissement.

44 Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1
1^{re} générale
Enseignements de spécialité choisis :
- physique-chimie ;
- mathématiques ;
- allemand ;
- arts du cirque ;
- grec (hors établissement)

Rang 2
1^{re} technologique : 1^{re} ST2D

Rang 3
1^{re} technologique : 1^{re} STL

Rang 4
1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

Rang 5
autres parcours : un accès à la voie professionnelle
Métier ou formation : informatique
Demande d'un stage personnalisé

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

Comme dans le courriel récapitulatif des intentions saisies qu'il a reçu, il lui est indiqué qu'il doit se rapprocher du représentant qui a saisi les intentions s'il souhaite apporter des modifications ; en cas de désaccord, il lui est demandé de prendre l'attache du chef d'établissement

6. Connexion de l'élève

Écran de consultation des intentions d'orientation

Actualités

Orientation

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre :
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / intention(s) d'orientation.

La saisie doit être effectuée par un représentant légal.

44 Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1
1^{re} générale
Enseignements de spécialité choisis :
- physique-chimie ;
- mathématiques ;
- allemand ;
- arts du cirque ;
- grec (hors établissement)

Rang 2
1^{re} technologique : 1^{re} ST2D

Rang 3
1^{re} technologique : 1^{re} STL

Rang 4
1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

Rang 5
autres parcours : un accès à la voie professionnelle
Métier ou formation : informatique
Demande d'un stage personnalisé